

Décision

Générale

colonial

Décision n° 550 18/06/1940

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
18 juin 1940

Numéro JO
n° 523 du 30/06/1940

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence de trois mois à passer à La Réunion est accordé à M. Derbes (Georges), chef de bureau hors classe des Secrétariats généraux des colonies. Ce fonctionnaire, classé à la première catégorie B, voyage en première classe. Il partira par première occasion maritime à destination de La Réunion, ou de Madagascar. La dépense est imputable au budget local de la Côte française des Somalis.

chapitre 14. article 1er, paragraphe 1 er.